



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 20 septembre 2011

27. Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – juin 2011

Document déposé : Rapport A-34-1874 en date du 8 septembre 2011 de Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant les dépenses de fonction du commissaire Jocelyn Pauzé pour le mois de juin 2011;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro 2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'APPROUVER les dépenses du commissaire Jocelyn Pauzé pour le mois de juin 2011, telles qu'elles sont présentées dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable de la résolution 27 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal du 20 septembre 2011.

France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A-34-1874

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction (M. Pauzé)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

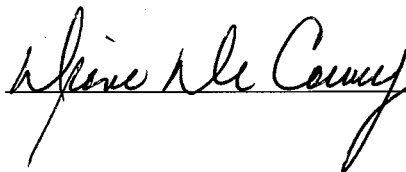
DATE :

Le 08 septembre 2011

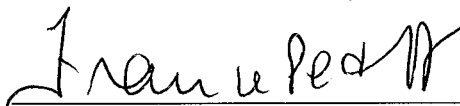
NOM DE L'AUTEURE :

Diane De Courcy

SIGNATURE :



**SIGNATURE
SERVICE/RÉSEAU :**



M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 75.00 \$ ✓

RÈGLEMENT 2011-1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

A-34-1874

**INSTANCE
CONCERNÉE :** Comité exécutif

TITRE : Remboursement des dépenses de fonction (M. Pauzé)

UNITÉ : Bureau de la présidence

DATE : Le 08 septembre 2011

NOM DE L'AUTEURE : Diane De Courcy

SIGNATURE : *Diane De Courcy*

**SIGNATURE
SERVICE/RÉSEAU :** *France Pedneault*
M^e France Pedneault

RÉSUMÉ : Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 75.00 \$ ✓

RÈGLEMENT 2011-1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION

CDC Rosemont Inc.

5350, rue Lafond
 Montréal, Québec H1X 2X2
 Canada

FACTURE

Annexe
 A 34-1874

N° facture: 3662
 Date: 2011-06-17
 Date d'expédition:
 Page: 1
 Re: N° commande

Vendu à:

CSDM
 Jocelyn Pauzé
 Bureau des commissaires
 3737, rue Sherbrook, 5e étage
 Montréal, Québec H1X 3D3

Expédié à:

CSDM
 Jocelyn Pauzé
 Bureau des commissaires
 3737, rue Sherbrook, 5e étage
 Montréal, Québec H1X 3D3

No. d'entreprise:

Article	Unité	Quantité	Description	Taxe	Prix unit.	Montant
		1	Espace publicitaires de format 9.5 cm x 12cm (1/4 de page) dans les pages du Croqué-vif-Juin 2011		75.00	75.00
Expédié par: No. Suivi:						
Remarques:						75.00
Vendu par:						

JP